

Le GARD

www.gard.fr



DOSSIER DE PRESSE

Le budget primitif 2012

(Sous réserve de son adoption prévue le 16/12/11)

Conseil général du Gard. Direction de la Communication. 30044 Nîmes. www.gard.fr

Contacts presse Samya Alaoui ☎ 04 66 76 76 05 📠 04 66 76 52 33 ✉ samya.alaoui@gard.fr
Simine Namdar ☎ 04 66 76 37 56 📠 04 66 76 52 33 ✉ simine.namdar@gard.fr
Elsa Thiébaud ☎ 04 66 76 76 01 📠 04 66 76 52 33 ✉ elsa.thiebaud@gard.fr

SOMMAIRE

2012 : UN BUDGET ET UN PLAN D’ACTIONS	3-7
SOLIDARITE	8
Personnes âgées – handicapées	8-9
Enfance	10
DEVELOPPEMENT SOCIAL	11
Enfance et famille	11
Action sociale / Insertion	11-12
JEUNESSE / EDUCATION / CULTURE ET SPORT	13
Collèges	13
Patrimoine, archives et musée	13-14
Culture et sport	14-15
INFRASTRUCTURES ET DEPLACEMENTS	16
Transport	
Infrastructures & foncier	
ENVIRONNEMENT ET QUALITE DE VIE	17
Environnement et prévention des risques	17
Pompiers	18
AMENAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE	19
Aides aux collectivités	19
Europe et solidarité internationale	20
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	21
Entreprises, emploi et insertion	21
Agriculture	21
Tourisme	22
ANNEXE : Plan d’actions au complet	23-31

Conseil général du Gard. Direction de la Communication. 30044 Nîmes. www.gard.fr

Contacts presse Samya Alaoui ☎ 04 66 76 76 05 📠 04 66 76 52 33 ✉ samya.alaoui@gard.fr
Simine Namdar ☎ 04 66 76 37 56 📠 04 66 76 52 33 ✉ simine.namdar@gard.fr
Elsa Thiébaud ☎ 04 66 76 76 01 📠 04 66 76 52 33 ✉ elsa.thiebaud@gard.fr

BUDGET 2012 : MAITRISE ET ACTIONS

Budget 2012 :
910 M€ (+ 2,5%)

Avec 910 millions d'euros (+2,5%), le budget 2012 du Conseil général du Gard s'inscrit dans un contexte économique et financier national difficile mais garde le cap de sa maîtrise budgétaire.

En hausse de 4,5%, les dépenses de fonctionnement (750 M€) sont directement réparties sur les territoires.

Dépenses : 750 M€
+4,5%

En 2010, dépenses d'équipement de 122 €/hab contre 112€ en moyenne nationale pour une même strate de département

Pour assurer son équilibre budgétaire 2012, le Conseil général choisit de ralentir cette année son volume d'investissements (- 6%) : 137,5M€ seront toutefois injectés dans l'économie locale.

137,5 M€
d'investissements
88 M€ de droits de
mutation

S'il limite son volume d'emprunt, le Département aura recours à une hausse de la fiscalité de 2,7 % pour agir contre l'accroissement de la précarité et l'augmentation des dépenses de solidarités. Une fiscalité maîtrisée malgré le gel des dotations de l'Etat et des ressources fiscales réduites à la seule taxe du foncier bâti. « *C'est parce que nous sommes de bons gestionnaires, avec une dette ramenée à 359 €/hab. et une maîtrise des dépenses de nos structures, que nous pouvons maintenir le cap et agir, face à l'inaction du gouvernement* » affirme le président.

Loin d'un budget d'austérité, Damien Alary et la Majorité départementale renforcent les priorités du mandat avec un plan d'actions pour les trois prochaines années (2012-2014).

Dettes 2010:
359 €/ hab.
(contre 495€/hab moy.nat.
pour même strate de
département)

Plus de trente actions-phares, mises en œuvre pour certaines dès cette année, illustrent les engagements de l'assemblée départementale : solidarités, jeunesse, développement économique et emploi, aménagement du territoire, environnement et qualité de vie.

Ce carnet de route est un plan réaliste et réalisable. Il a été conçu à budget constant en redistribuant les enveloppes budgétaires sur des axes prioritaires et ce, dès 2012 :

30 actions-phares
pour le Gard

- 1 M€ supplémentaire consacré à la jeunesse et qui s'ajoute à bien des postes et notamment aux 149 M€ dédiés à l'éducation et à l'enfance/famille
- 3,5 M€ supplémentaires pour l'économie et l'emploi qui mobilisent 20,8 M€ en 2012
- 5,3 M€ supplémentaires pour l'aménagement du territoire et l'habitat qui mobilisent 26,3 M€ en 2012
- 4,2 M€ pour l'environnement et la qualité de vie qui mobilisent 23,4 M€ en 2012

Dépenses par Fonction	2011			2012						
	Fonctionnement	Investissement	Total	Fonctionnement	%	Investissement	%	Total	%	Part
Dette	10 300 000,00	21 000 000,00	31 300 000,	11 500 000,00	11,7%	23 000 000,00	9,5%	34 500 000,12	10,2%	3,8%
Services Généraux	49 766 491,32	9 283 217,96	59 049 709,	53 766 170,42	8,0%	8 469 405,05	-8,8%	62 235 575,55	5,4%	6,8%
SDIS et sécurité	40 604 675,87	369 366,30	40 974 042,	42 013 968,00	3,5%	3 298 000,00	792,9%	45 311 968,03	10,6%	5,0%
Collèges Education	32 607 136,00	36 109 555,73	68 716 691,	34 981 357,00	7,3%	32 197 786,56	-10,8%	67 179 143,63	-2,2%	7,4%
Culture et sports	15 713 060,00	4 470 992,26	20 184 052,	16 061 563,00	2,2%	4 171 441,77	-6,7%	20 233 004,79	0,2%	2,2%
Prévention médico sociale	9 809 130,00	1 132 675,00	10 941 805,	10 293 950,00	4,9%	773 117,00	-31,7%	11 067 067,05	1,1%	1,2%
Autres dépenses Sociales	37 576 113,00	3 108 214,18	40 684 327,	41 885 770,00	11,5%	1 203 002,91	-61,3%	43 088 773,02	5,9%	4,7%
Enfance Famille	79 187 999,00	10 500,00	79 198 499,	82 169 805,00	3,8%	80 000,00	661,9%	82 249 805,04	3,9%	9,0%
Handicapés	63 619 330,00	8 000,00	63 627 330,	70 733 040,00	11,2%	58 000,00	625,0%	70 791 040,11	11,3%	7,8%
A.P.A Personnes Agées	109 967 624,00	5 061 105,00	115 028 729,	111 216 165,00	1,1%	5 351 105,00	5,7%	116 567 270,01	1,3%	12,8%
R.M.I - R.S.A	149 913 626,64	100 000,00	150 013 626	151 862 135,91	1,3%	70 000,00	-30,0%	151 932 135,92	1,3%	16,7%
Réseaux et Routes	41 418 336,00	63 279 541,75	104 697 877	42 881 346,00	3,5%	57 904 486,59	-8,5%	100 785 832,63	-3,7%	11,1%
Environnement	10 459 256,02	21 475 137,73	31 934 393	10 589 212,08	1,2%	17 616 160,95	-18,0%	28 205 373,04	11,7%	3,1%
Transports	49 971 262,00	1 600 000,00	51 571 262	52 712 411,00	5,5%	2 800 000,00	75,0%	55 512 411,05	7,6%	6,1%
Agriculture et Développement Economique	16 468 905,46	3 486 157,75	19 955 063	17 336 359,00	5,3%	3 466 093,48	-0,6%	20 802 452,53	4,2%	2,3%
	717 382 945,31	170 494 463,66	887 877 408,	750 003 252,41	4,5%	160 458 599,31	-5,9%	910 461 852,54	2,5%	100,0%

Dépenses réelles par commission en M€	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
FINANCES ET ADMINISTRATION GENERALE	239,7	41,2	280,9
DEVELOPPEMENT SOCIAL	64,2	0,8	65,0
SOLIDARITES	180,6	5,4	186,0
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	4,5	22,5	27,0
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE EMPLOI ET INSERTION	160,3	2,6	162,9
INFRASTRUCTURES ET DEPLACEMENTS	60,9	45,1	106,0
JEUNESSE, ACCES A L'EDUCATION, A LA CULTURE ET AU SPORT	25,6	33,4	59,0
ENVIRONNEMENT ET QUALITE DE VIE	14,2	9,5	23,7
Totaux	750,0	160,5	910,5

Conseil général du Gard. Direction de la Communication. 30044 Nîmes. www.gard.fr

Contacts presse **Samya Alaoui** ☎ 04 66 76 76 05 📠 04 66 76 52 33 ✉ samya.alaoui@gard.fr
Simine Namdar ☎ 04 66 76 37 56 📠 04 66 76 52 33 ✉ simine.namdar@gard.fr
Elsa Thiébaud ☎ 04 66 76 76 01 📠 04 66 76 52 33 ✉ elsa.thiebault@gard.fr

UN PLAN D' ACTIONS AMBITIEUX ET REALISTE (CF ANNEXE)

❖ Les jeunes Gardois

Le Conseil général renforce son action de soutien à la jeunesse gardoise pour son insertion citoyenne, professionnelle, sociale et culturelle, et tend un pont entre les générations. Cette politique par essence transversale impacte l'ensemble des compétences du Conseil général.

Quelques actions phares :

- **Création d'un Espace Habitat Jeunes** à Nîmes, pour coordonner les associations investies d'une mission logement et accompagner bailleurs et locataires. C'est un lieu d'accueil et de renseignements pour le logement ou l'hébergement des jeunes gardois, animé par différents partenaires intervenant dans ce domaine (MLJ, l'ALG, résidence Montjardin...). Offre mobilisée grâce au rapprochement de trois Foyers de jeunes travailleurs de Nîmes et à la création d'une **Agence Immobilière à vocation sociale**. Cette dernière aura pour objectif de gérer des logements confiés par leurs propriétaires, afin d'y loger des jeunes dans le cadre d'un accompagnement social approprié. Mise en œuvre : 1^{er} semestre 2012. Budget prévisionnel du Département pour l'Agence Immobilière Sociale: 15 000 €
- **Création d'une Bourse départementale des stages** pour permettre aux jeunes, et particulièrement les plus exclus, de trouver un stage correspondant à la formation engagée. Sa mise en œuvre s'appuiera sur l'action du Réseau des métiers des Pays gardois et la création d'un site internet, avec une bourse aux stages à destination des collégiens notamment. Mise en œuvre en sept. 2012. Coût prévisionnel : 30 000 €
- **Mise en place du dispositif «Un jeune, un parcours, un emploi»**: Pour aider les jeunes Gardois en recherche d'un premier emploi (-25 ans) , le Conseil général attribuera une aide de 8 000 € par emploi créé à toute entreprise de moins de 50 salariés employant un jeune. Cette subvention à l'employeur représentera 100 % du salaire net mensuel pendant 6 mois. Il s'agit d'un dispositif expérimental pour cette première année. Mise en œuvre début 2012. Coût prévisionnel 2012 :400 000 €
- **Artistes aux collèges** : développement des ateliers et résidences artistiques dans les collèges, notamment à Nîmes, Aigues Mortes et Pont St-Esprit cette année sur le thème de l'audiovisuel.
- Elaboration d'un **projet départemental autour des musiques actuelles et participation du Conseil général au fonctionnement de Paloma**, nouvelle scène des musiques actuelles (SMAC) de Nîmes (ouverture en juin 2012).

❖ Le développement économique et l'emploi

En se portant sur le front économique, le Conseil général est au cœur de son programme solidaire : sans entreprise, pas d'emplois, et sans emplois, pas de justice sociale.

Quelques actions phares :

- **Création en 2012 d'une agence départementale de promotion et de prospection économiques, et lancement de campagnes de promotion et de prospection** pour favoriser l'attractivité du Gard et favoriser l'implantation d'entreprises : Structure associative avec les chambres consulaires et les agglomérations en cours d'élaboration avec une mise en œuvre prévue début 2012. Coût prévisionnel : 500 000 €

29,5% des Gardois
ont moins
de 25 ans

32 000 allocataires
RSA

12.7% taux de
chômage

- **Création d'un réseau départemental dédié au travail saisonnier** : pour améliorer l'accès aux offres d'emplois saisonnières, collecter les offres d'emploi des professionnels, créer un lieu ressources pour les publics (entreprises, demandeurs d'emplois), favoriser les groupements d'employeurs, initier un forum départemental, et in fine faciliter le passage de ces emplois saisonniers à des emplois permanents : mise en œuvre courant 2012. Budget prévisionnel 1ere année : 100 000 €
- **Coordination de l'opération « Ports en réseaux »** : Mise en réseau de huit ports gardois, sur un bassin de navigation allant de Beaucaire au Grau du Roi, pour développer la capacité d'accueil des ports (400 places et 900 places via un port nouveau à Fourques), diversifier l'offre en terme de navigabilité, favoriser le développement économique (160 emplois induits estimés) et touristique de ces territoires. Ce projet, retenu au niveau national, est mené en partenariat avec la Région, le Syndicat Mixte du Scot, 8 communes gardoises, 2 pays et 4 E.P.Cl. Premières études lancées en 2012 pour une réalisation prévisionnelle 2017-18.

❖ Aménagement, habitat et mobilité

Démographique :
+ 6100 hab./an

67% des Gardois
concentrés dans
les 3 pôles urbains
de Nîmes, Alès et
Bagnols

Partager l'espace en maîtrisant le foncier. A partir du diagnostic et des défis posés par le schéma « Gard 2030 », le Conseil général s'engage dans un aménagement durable de son territoire à travers l'ensemble de ses compétences, en mobilisant son ingénierie, et en accompagnant les initiatives et les projets de la société civile et des partenaires institutionnels. Un territoire solidaire c'est aussi développer de l'habitat adapté et du logement social de qualité avec une double mission : répondre aux besoins de plus en plus importants et de plus en plus spécifiques et assurer un équilibre entre les différents territoires. Enfin, un territoire partagé est un territoire de mobilité.

Quelques actions phares

- **Préservation des espaces naturels et agricoles péri-urbains avec démarches P.L.U. durables pour de nouvelles communes** : Pour faire face à la pression démographique et immobilière, le Département accompagnera les communes qui le souhaitent à réaliser un diagnostic agricole pour élaborer leur PLU. Il réalisera un diagnostic foncier pour préserver les espaces agricoles et naturels périurbains, en partenariat avec la Safer et la Chambre d'agriculture. Mise en œuvre : 2012. Budget prévisionnel 150 000 €.
- **Ouverture de 4 maisons de santé pluri professionnelles en milieu rural** pour répondre au risque de désertification médicale et à la perte d'attractivité des territoires: 4 projets sont soutenus à Bessèges, Saint Jean du Gard, Le Vigan et Sauve, par le Conseil général en matière d'ingénierie et en partenariat financier avec l'ARS, la Région, les communes et intercommunalités. Ouverture de la MPS de Sauve : 1^{er} trimestre 2012. (cf. chapitre Qualité de vie)
- **Lancement d'un appel à projet pour la création d'habitats adaptés regroupés pour les personnes dépendantes** (en perte d'autonomie ou handicapées): appel à projet et aides bonifiées pour des opérations réalisées en logement social. L'ensemble des structures relevant de cet objectif serait regroupé au sein d'un label permettant de garantir la qualité des prestations offertes et de proposer une animation et une communication communes. Lancement de l'appel à projet : 2^{ème} trimestre 2012 Prévisionnel financement complémentaire logements sociaux : 15 000 € pour 30 logements en 2012
- **Mise en place de la billettique unique** : Lancement d'un titre unique de transports en partenariat avec les 4 Autorités Organisatrices de Transports (Nîmes métropole, SMTBA et Région). Les usagers pourront se déplacer sur plusieurs réseaux de transports (Edgard, Tango, TER, Ntecc) tout en bénéficiant d'une tarification attractive, de diverses possibilités d'achat, d'un rechargement à distance Le système sera expérimenté sur une ligne à la rentrée 2012 et développée sur l'ensemble du réseau Edgard en septembre 2013.

Conseil général du Gard. Direction de la Communication. 30044 Nîmes. www.gard.fr
Contacts presse **Samya Alaoui** ☎ 04 66 76 76 05 📠 04 66 76 52 33 ✉ samya.alaoui@gard.fr
Simine Namdar ☎ 04 66 76 37 56 📠 04 66 76 52 33 ✉ simine.namdar@gard.fr
Elsa Thiébaud ☎ 04 66 76 76 01 📠 04 66 76 52 33 ✉ elsa.thiebault@gard.fr

❖ Environnement et qualité de vie

Le Gard bénéficie d'un cadre de vie exceptionnel. Dans le même temps il est sujet à des risques importants d'inondations, d'incendie, de raréfaction de la ressource en eau, mais aussi des risques industriels, autant de risques qu'il nous appartient de prévenir et de maîtriser.

La qualité de vie est un droit pour tous qui passe aussi par un meilleur environnement de vie, particulièrement pour les plus fragiles d'entre nous : accès aux soins, à la culture et aux sports, services publics sociaux de proximité, mobilité etc. Le Conseil général en a fait une de ses priorités pour ce mandat.

Quelques actions phares :

- [Doublement du linéaire des voies vertes](#) (pistes pour cyclistes, randonneurs...) pour atteindre 85 kms de réseau d'ici 3 ans (12 M€ en 3 ans)
- Prévention du risque inondation : [cofinancement de la réfection des digues du Rhône, et développement des actions de sensibilisation aux risques à l'occasion du 10^{ème} anniversaire des inondations de 2002](#)
- [Installation des 4 MAIA](#) (Maison pour l'autonomie et l'intégration des personnes atteintes d'Alzheimer), réseau de proximité d'acteurs et de services financé par le Conseil général et l'ARS pour assurer un accompagnement unique pour les personnes malades et leurs proches. Ouverture de la 1ere MAIA à Bagnols-sur-Cèze début 2012. Les 3 autres sont prévues dans les secteurs de Nîmes, Vauvert et Alès.
- [Ouverture de près de 800 places d'accueil pour les personnes dépendantes](#) : 271 lits et places pour personnes handicapées 2012-2014 (48,2M€) et 500 lits et places pour personnes âgées 2012-2014 (38,2 M€)
- [Ouverture des nouvelles archives départementales](#) à Nîmes à l'automne 2012
- [Création d'un portail numérique culturel](#) en 2012 -2013, regroupant les animations et activités de la lecture publique, des musées gardois, et des archives départementales.

COMMISSION SOLIDARITE

DEPENSES TOTALES : 186 M€

✚ Fonctionnement : 180,6 M€

✚ Investissement : 5,4 M€

Contexte et enjeux

Personnes âgées
en établissement :
113 établissements
dans le Gard avec 7 150
lits et places et 3 884
emplois générés.

Personnes âgées :

17 services à domicile.
2 212 emplois
concernés.

Personnes handicapées:

930 usagers bénéficient
des dispositifs
d'accompagnement.
56 emplois concernés.

→ Poursuite du développement de l'offre d'accueil

Nouveautés :

En 2012, 4 nouveaux établissements pour les personnes âgées :

2 établissements associatifs à Aubais et aux Salles-du-Gardon, 1 établissement public autonome à Beauvoisin (tous les 3 habilités à l'aide sociale, et 1 établissement commercial à Nîmes pour une nouvelle offre de 297 lits et places.

Projets

Après 2012, 365 lits et places restent à construire (soit en création ou en extension).

Nouveautés :

57 places supplémentaires d'hébergement pour les personnes handicapées :

- ouverture le 1er janvier, du Service d'Accompagnement à la Vie Sociale. « Résidence Hubert Pascal » à Saint-Dionisy, d'une capacité de 18 places.
- extension le 1er mars, du Foyer d'Accueil Médicalisé des « Massagues » de Montpezat, avec 9 places supplémentaires.
- en mai, création d'un foyer d'Accueil médicalisé à Pompignan, de 24 places.
- en juin, création de 6 places sur les 15 autorisées de foyer d'accueil médicalisé pour des séjours temporaires, à Aulas.
- en septembre, transformation de 6 places de foyer de vie en 6 places de foyer d'Accueil médicalisé en accueil de jour, à Bagnols-sur-Cèze.

Mission : Le Conseil général assure le financement des services d'aides à domicile via l'APA, l'aide sociale et la prestation de compensation du handicap (PCH).

Enfin, 25 places de service d'accompagnement médico-social (SAMSAH) destinées à la prise en charge de personnes handicapées psychiques sur les 50 autorisées sont programmées à compter de juin 2012.

L'impact financier en fonctionnement pour la collectivité départementale représente **2,58 M€** en ce qui concerne les créations de places auxquels se rajoutent : **223 000 €** pour les 25 places de SAMSAH et **41 200€** de fonctionnement en année pleine du SAMSAH d'Alès.

Conseil général du Gard. Direction de la Communication. 30044 Nîmes. www.gard.fr

Contacts presse Samya Alaoui ☎ 04 66 76 76 05 📠 04 66 76 52 33 ✉ samya.alaoui@gard.fr
Simine Namdar ☎ 04 66 76 37 56 📠 04 66 76 52 33 ✉ simine.namdar@gard.fr
Elsa Thiébaud ☎ 04 66 76 76 01 📠 04 66 76 52 33 ✉ elsa.thiebault@gard.fr

→ **Assumer les engagements pris envers les établissements et services médico-sociaux accueillant des personnes âgées, des personnes handicapées et des enfants (aide sociale à l'enfance)**

Personnes âgées

- développement de l'offre avec la création des 3 établissements et le financement de celui de Moussac (ouvert depuis octobre 2011) pour 3, 7 M€.
- continuité de la mise en œuvre des conventions tripartites et de la prise en compte des résultats financiers pour 1, 5 M€.
- intégration des impacts des Plans Pluriannuels des Investissements pour 650 000 €.

Personnes handicapées

Nouveautés :

⇒ Services d'aide à domicile (SAD)

Il est proposé, pour la première fois, la détermination d'un tarif « Prestation de compensation du handicap » révisable et différencié de celui fixé dans le cadre de l'APA. Ce tarif majoré est accordé en contrepartie d'une prise en charge des bénéficiaires par du personnel qualifié. Il est fixé à 19,50 € par heure.

⇒ Une convention pour moderniser et professionnaliser les services d'aides à domicile

Elle a pour objet de définir la nature et le coût des actions à réaliser dans le cadre du programme départemental pour la modernisation et la professionnalisation des services d'aide à domicile dans le département et les modalités de la participation de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) :

- Développement des gardes itinérantes de nuit.
- Mise en place des actions de prévention et de promotion de la bienveillance.
- Soutien et formation des aidants familiaux.
- Formation des accueillants familiaux.
- Soutien des intervenants de l'aide à domicile.
- Soutien au recrutement et à l'insertion de nouveaux salariés dans le secteur de l'aide à domicile.

⇒ soutien financier au Groupement de l'insertion des personnes handicapées physiques (GIHP) pour l'organisation et le transport des personnes lourdement handicapées (154 000 €).

⇒ Opérations nouvelles non engagées

1,1 M€ en crédits de paiement pour la réhabilitation et la mise en conformité d'établissements existants (Valleraugue, Roquemaure et Sumène), ainsi que la reconstruction des EHPAD de Saint-Gilles et celle de la MSP d'UZES (à Saint-Quentin-la-Poterie). Ces nouveaux projets sur le point de démarrer feront l'objet d'une individualisation en commission permanente, après le vote du BP 2012.

⇒ Mise en conformité et réhabilitation :

- Poursuite des travaux de réhabilitation du Foyer d'hébergement du « Tavernol » de Manduel (fin de la 2^{ème} tranche/3^{ème} tranche).
- Rachat du bâtiment du foyer d'hébergement des « Olivettes » d'Alès à la SAMOPOR et travaux de réhabilitation et de mise en conformité de l'habitat.
- Démarrage du projet de reconstruction et réhabilitation des foyers d'hébergements d'Avèze et de Molières Cavailiac.
- Sécurisation de l'activité et réhabilitation de l'établissement lieu de vie « Le Coral » à Aimargues.
- Plan de restructuration du Foyer de Vie de Boisset et Gaujac/Alès.
- Renouvellement des Contrats d'objectifs et de moyens des établissements dont le contrat arrive à échéance au 31 décembre 2011, en l'occurrence ceux de « l'Oustalado » de Salindres et « des Olivettes » d'Alès.

Personnes handicapées : en établissement
41 établissements d'hébergements et services d'accompagnement à la vie sociale pour les adultes handicapés dans le Gard avec 1160 places et 590 postes pourvus.

Contexte et enjeux

Enfance

en établissement :

11 MECS dans le Gard
avec 858 places

2 établissements

publics : le foyer de
l'enfance et le centre
départemental d'accueil
et des familles avec 417
places à Nîmes.

3 services conduisant
des aides éducatives en
milieu ouvert (AEMO) et
des aides éducatives à
domiciles (AED) offrant
896 mesures de
placement + 1 275
places en
établissements.

23 structures reçoivent
des jeunes majeures ou
des mineurs. Ce sont
des lieux de vie
d'accueil qui totalisent
122 places et
accueillent en moyenne
30 Gardois.

3 centres d'action
médico-social précoce
(CAMSP) implantés à
Nîmes, Alès, et
Bagnols-Cèze.

Enfance

- Poursuite des travaux de réhabilitation et remise aux normes de sécurité de la MECS « Lumière et Joie » de Nîmes et de la MECS « ANCA » d'Anduze et de Saint-Jean-du-Gard.

Dans le cadre de l'exercice de l'autorité de tarification, le Conseil général impulse auprès des établissements, une stratégie d'optimisation de leurs moyens par le biais des mutualisations.

- **Limiter les évolutions de dépenses** pour l'ensemble des établissements pour personnes âgées et les services d'aide à domicile ainsi que pour l'ensemble des établissements d'hébergement pour adultes handicapés et les structures d'accueil de protection de l'enfance sous compétence départementale.

COMMISSION DEVELOPPEMENT SOCIAL

DEPENSES TOTALES : 65 M€

✚ Fonctionnement : 64,2 M€

✚ Investissement : 0,8 M€

budget Petite enfance,
Enfance et Famille :
En fonctionnement :
55,7 M€
En investissement :
814 367 €

Contexte et enjeux :
taux de natalité :
12,7 % contre 12,8 %
dans l'hexagone
(chiffres 2008).

112 084 familles avec
enfants dont 26,3 %
monoparentales contre
20 % à l'échelle
nationale.

Fin 2011, le Gard
comptait 2 890
assistants maternels,
soit +15% .

En fonctionnement :
7,8 M€
En investissement :
30 000 €

10 000 aides
financières accordées
pour enfant mineur à
charge et aux jeunes
majeurs en année
pleine (2,5 M €),
soit une aide 258€ en
moyenne par foyer.

ENFANCE ET FAMILLE

Nouveautés

⇒ L'année 2012 verra la mise en œuvre du nouveau schéma de la Petite enfance, de l'Enfance, et de la Famille avec la particularité de regrouper, pour la première fois, les thématiques de la Petite enfance (protection maternelle et infantile) et de l'Enfance (aide sociale à l'enfance).

⇒ 2 nouveaux relais assistantes maternelles (RAM) prévus en 2012 viendront compléter la liste des 16 existants actuellement.

Projets de 2012 à 2014

⇒ Création de 3 micro-crèches : à Méjannes-les-Alès (6 places) , à Vic-le-Fesq (10 places) et à Chamborigaud (10 places)

⇒ Création de 3 crèches : à Saint-Ambroix (10 places), à Roquemaure (30 places) et à Orsan (40 places)

Mission : Le Conseil général assure la formation et l'agrément de toute assistante maternelle dans le Gard. De même, il donne l'agrément à l'ouverture des crèches et apporte un soutien financier en investissement.

ACTION SOCIALE / INSERTION (volet action sociale)

Il s'agit là du soutien nécessaire à apporter aux familles et aux personnes fragilisées de par leur situation personnelle, leur rupture dans leur parcours de vie et leur insertion sociale et professionnelle.

Projet

⇒ **Un schéma départemental des gens du voyage est en cours d'élaboration.** Il sera co-signé par le président du Conseil général et le Préfet du Gard. Les crédits, jusqu'alors affectés aux 2 aires d'accueil de Nîmes et d'Alès, seront consacrés à des actions d'accompagnement des gens du voyage lorsqu'ils séjournent dans le Gard, et à l'accompagnement médico-social et socio-professionnel des publics sédentarisés (issus des gens du voyage).

ACTION SOCIALE / INSERTION (volet insertion)

En fonctionnement :
149 M€
En investissement :
70 000 €

Contexte et enjeux :

Plus de 2 600
allocataires ont un
référé unique au sein
de Pôle emploi.
133, 7M€ prévus en
2012 pour l'allocation
du RSA.

32 398 dossiers ouverts
RSA en juin 2011 dont
25 811 bénéficiaires du
RSA socle (sans
activité).

+ 5,7 % bénéficiaires du
RSA socle depuis juin
2010.

L'Assemblée départementale a choisi d'étendre le programme départementale d'insertion, prévu par la loi, à la lutte contre les exclusions pour une prise en charge globale de la personne, au-delà des logiques de dispositifs et en s'appuyant sur les leviers permettant de réduire l'ensemble des freins à l'insertion sociale et professionnelle. La politique d'insertion s'articule donc autour de 5 missions :

- Assurer un revenu de solidarité active.
- Assurer une qualité d'accueil.
- Assurer l'accompagnement des bénéficiaires.
- Agir en faveur de l'insertion sociale.
- Favoriser l'insertion professionnelle.

Nouveauté

⇒ Une nouvelle négociation est ouverte avec Pôle emploi (convention 2012) pour renforcer la coordination entre les services de Pôle emploi et l'ensemble des opérateurs de l'accompagnement des bénéficiaires du RSA. Il s'agit de mettre en œuvre des interventions spécifiques vers les bénéficiaires du RSA socle/activité afin de prévenir leur retour dans le RSA socle et garantir ainsi leur accès à l'emploi durable.

COMMISSION JEUNESSE / EDUCATION / CULTURE ET SPORT

DEPENSES TOTALES : 59 M€

✚ Fonctionnement : 25,6 M€

✚ Investissement : 33,4 M€

COLLEGES

Contexte et enjeux:

Plus de 28 200 collégiens dans le public.

Et 7000 dans le privé.

23 000 élèves transportés gratuitement chaque jour:

67 % des collégiens déjeunent à la cantine

53 collèges publics
20 collèges privés

517 agents des collèges (ex TOS), employés par le Conseil général.

4000 ordinateurs équipent les 53 collèges publics du Gard

TIC : Plus de 130 tableaux interactifs installés

Nouveautés :

⇒ Trois nouvelles (re)constructions lancées : la construction du collège de Bellegarde et la restructuration du collège Diderot à Nîmes et la halle de sports du collège de Saint-Gilles.

⇒ Réalisation d'enquêtes citoyennes pour les collèges Condorcet et Diderot à Nîmes

Education

Pour le Conseil général engage la reconstruction du collège de Saint-Ambroix, la construction du collège de Gallargues- Le-Montueux et de deux nouvelles halles de sports pour le collège Racine à Alès et Manduel. Il poursuit la mise à niveau des réseaux de câblage des collèges pour le haut débit et la mise en place d'espaces numériques de travail.

Restauration scolaire

L'année 2012 marquera la fermeture effective de l'unité de production culinaire de Nîmes et la création d'une centrale d'achat et une unité de conditionnement de légumes. Le Conseil général formera les principaux, les gestionnaires et ses cuisiniers à cette nouvelle organisation de la restauration collective.

Missions

Le Conseil général a la responsabilité de la construction, de l'extension, de la réhabilitation et du fonctionnement des 53 collèges publics du département. Il assure la gestion et la rémunération des agents des collèges. Au-delà de ses compétences obligatoires, le Département fait plus pour proposer aux collégiens un enseignement laïc de qualité et une ouverture sur le monde.

PATRIMOINE, ARCHIVES ET MUSEE

Nouveautés

⇒ Création d'un portail numérique commun aux Archives, à la Direction du Livre et la Lecture et à la conservation départementale, ainsi qu'au Pont du Gard

⇒ Début la numérisation des registres paroissiaux et d'état civil pour les rendre accessibles sur le Net d'ici 2014.

⇒ Publication d'un dossier pédagogique sur la première guerre mondiale

⇒ Réalisation d'une exposition par le Musée départemental d'Art Sacré, à Pont Saint Esprit, de juin à septembre sur « *Pierre Cayrol, peintre gardois chez les indiens Navajos* »

⇒ Création d'ouvrages sur les figures majeurs du département, via la direction du livre et de la lecture.

⇒ Soutien à la ville de Nîmes dans son projet « Musée de la romanité » et les communautés de communes pour la valorisation de leur patrimoine

Conseil général du Gard. Direction de la Communication. 30044 Nîmes. www.gard.fr

Contacts presse Samya Alaoui ☎ 04 66 76 76 05 📠 04 66 76 52 33 ✉ samya.alaoui@gard.fr

Simine Namdar ☎ 04 66 76 37 56 📠 04 66 76 52 33 ✉ simine.namdar@gard.fr

Elsa Thiébaud ☎ 04 66 76 76 01 📠 04 66 76 52 33 ✉ elsa.thiebault@gard.fr

Contexte et enjeux :

Près de 30 200 documents d'archives

Les 25 km de documents conservés vont du IX^e au XXI^e siècle

403 564 documents proposés au prêt

261 communes représentant 359 378 habitants desservies par la direction du Livre et de la lecture

Archives départementales: déménagement et ouverture

Commencés en juillet 2008, les travaux pour le nouveau siège des Archives Départementales s'achèveront en avril 2012. Le transfert des documents durera environ six mois. Pour son ouverture à l'automne, le Conseil général proposera une exposition inaugurale avec la publication d'un catalogue sur les trésors des Archives. Le Conseil général s'appuiera sur ce nouveau site pour promouvoir la mémoire du Gard et engager de nouvelles actions en lien avec les associations culturelles locales.

Direction du Livre et de la Lecture : un nouveau schéma pour le maillage territorial de la lecture publique

Ce schéma prendra en compte et développera: l'intégration des bibliothèques, comme lieu social, intergénérationnel et de dynamisation du territoire, les réseaux de bibliothèques ou médiathèques modernes et professionnalisées, la mise en œuvre du patrimoine culturel local, l'élargissement des publics en lien avec les autres domaines de compétence du département (petite enfance, personnes âgées, collégiés...). Les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) de plus de 10 000 habitants avec compétence culturelle et option lecture publique ou projet d'un réseau de lecture publique, devient des interlocuteurs privilégiés du Département

Missions

La loi a confié au Conseil général la responsabilité de la conservation des archives sur son territoire via les archives départementales et de la mise en œuvre de la politique en matière de développement de la lecture et des bibliothèques publiques via la Direction du Livre de la Lecture.

Via ses pôles et ses missions, le Conseil général poursuit sa politique publique culturelle et sportive avec toujours la même volonté de rendre la culture et le sport, vecteurs de citoyenneté, accessibles à tous grâce à des actions de formation, d'information et de loisirs. Au-delà de ses propres compétences, le Département collabore également avec l'Education nationale et les collectivités locales afin de développer les actions éducatives, l'offre culturelle et sportive. A ce titre, il accompagne les structures et associations dans de nombreuses initiatives.

CULTURE ET SPORT

Contexte et enjeux :

350 emplois et plus de 900 artistes intermittents favorisés par l'action du Département

124 compagnies et structures pour le secteur du spectacle vivant

65 comités sportifs et 33 clubs gardois pour sport adapté

Nouveaux investissements pour :

- ⇒ La numérisation des salles de cinéma.
- ⇒ La participation à la création du centre de développement chorégraphique Uzès Danse au centre hospitalier du Mais Careiron à Uzès.
- ⇒ Le soutien à la réhabilitation des halles de Beaucaire en conservatoire municipal d'enseignement artistique.

Nouvelles actions

- ⇒ Expérimentation au sein 12 collèges d'une action pédagogique axée sur le secteur audio-visuel en lien avec les salles de cinéma, via le dispositif « Artistes au collège »,
- ⇒ Un soutien accru aux activités sportives de pleine nature via l'appellation « Gard pleine nature ».

Artistes

Le Conseil général renforce ses interventions en faveur des créations gardoises et de leur diffusion en s'appuyant sur son partenariat avec les communautés de communes. Il consolide son partenariat avec le théâtre de Nîmes. Il s'engage dans le fonctionnement de Paloma, la nouvelle Scène de Musiques Actuelles de Nîmes Métropole et du Pôle national des Arts du cirque à Alès. Il précise son engagement en faveur du cinéma itinérant. Il reconduit le festival « Gard en scène ».

Conseil général du Gard. Direction de la Communication. 30044 Nîmes. www.gard.fr

Contacts presse **Samya Alaoui** ☎ 04 66 76 76 05 📠 04 66 76 52 33 ✉ samya.alaoui@gard.fr
Simine Namdar ☎ 04 66 76 37 56 📠 04 66 76 52 33 ✉ simine.namdar@gard.fr
Elsa Thiébaud ☎ 04 66 76 76 01 📠 04 66 76 52 33 ✉ elsa.thiebault@gard.fr

Enseignements artistiques et pratiques amateurs

Le Conseil général renouvelle l'opération Harmonie départementale. Elle rassemble les élèves issus des conservatoires et des écoles de musiques de Nîmes, de Bagnols-sur-Cèze, de la Communauté d'Agglomération du Grand Alès, Communauté de Communes du Pays Viganais, d'Uzès et de Pont Saint Esprit ainsi que plusieurs musiciens issus des harmonies existantes. Il propose cette opération à d'autres écoles de musique et à d'autres harmonies du département. Il reconduit les résidences d'artistes dans les collèges.

Missions

Via ses pôles et ses missions, le Conseil général poursuit sa politique publique culturelle et sportive avec toujours la même volonté de rendre la culture et le sports, vecteurs de citoyenneté, accessibles à tous grâce à des actions de formation, d'information et de loisirs. Au-delà de ses propres compétences, le Département collabore également avec l'Education nationale et les collectivités locales afin de développer les actions éducatives, l'offre culturelle et sportive. A ce titre, il accompagne les structures et associations dans de nombreuses initiatives.

COMMISSION INFRASTRUCTURES ET DEPLACEMENTS

DEPENSES TOTALES : 106 M€

✚ Fonctionnement : 60,9 M€

✚ Investissement : 45,1 M€

55,5 M€ dont
En fonctionnement :
52,7 M€
En investissement :
2,8 M€

Le budget 2012 des déplacements (infrastructures, transports et foncier) répond aux exigences générées par le besoin d'amélioration et de sécurisation des déplacements et des transports dans le Gard, de modernisation du réseau routier au service de la mobilité durable des Gardois avec une vision par territoire et itinéraire.

TRANSPORTS

Nouveautés

- ⇒ Mise en place d'un système de billettique interopérable entre AOT (titre unique de transport et tarification combinée) et le démarrage du programme de sécurisation des points d'arrêt à vocation scolaire.

2 M€ pour la billettique.
600 000 € pour
l'aménagement des 1 000
points d'arrêt existant sur
les lignes structurantes
d'EDGARD.
23 150 élèves
transportés chaque jour
par EDGARD.

En complément de dépenses de fonctionnement, des dépenses d'investissement doivent être engagées au cours de l'année 2012, afin notamment de créer un système de billettique unique entre plusieurs AOT (CG30, Conseil régional, communautés d'agglomération de Nîmes métropole et d'Alès). Ce système permettra de circuler avec un même titre de transport sur l'ensemble des réseaux.

INFRASTRUCTURES & FONCIER

Projet

- ⇒ L'actualisation de l'étude d'aménagement foncier liée à la construction de la ligner à grande vitesse du contournement ferroviaire Nîmes/Montpellier lancée en 20110 est en cours de réalisation. Elle permettra de mettre en œuvre les opérations d'aménagement foncier dans les 20 communes impactées par le projet.

47,2 M€ dont
En fonctionnement :
4,9 M€
En investissement :
41,3 M€

Parc départemental
3,83 M€ de
fonctionnement
(hors charges de
personnel)

COMMISSION ENVIRONNEMENT ET QUALITE DE VIE

DEPENSES TOTALES : 23,7 M€

Près de 7 000 nouveaux habitants par an

✚ Fonctionnement : 14,2 M€

✚ Investissement : 9,5 M€

ENVIRONNEMENT / PREVENTION DES RISQUES

Nouveautés :

- ⇒ Surveillance et la lutte contre le moustique tigre du fait de son implantation dans le Gard.
- ⇒ Investissement dans le projet de restauration du massif dunaire de l'Espiguette, Grau du Roi.

Via le label Gard Pleine Nature :

- ⇒ Déploiement du label
- ⇒ Appel à projet 2012 et création de « Prix du jury », destiné à financer des projets d'intérêt départemental et agissant pour la connaissance de la biodiversité, l'aménagement du territoire, l'éducation à l'environnement.
- ⇒ Renforcement des dispositifs d'animations « grand public » en faveur des associations.
- ⇒ Participation à la rédaction de Charte d'Adhésion du Parc National des Cévennes

Pour la réduction des déchets et le développement des énergies alternatives

- ⇒ Lancement d'un diagnostic du parc des déchetteries du département.
- ⇒ Présentation des différents scénarios d'actions pour les collectivités
- ⇒ Aide et promotion de projets mobilisant des énergies renouvelables
- ⇒ Mise en œuvre en 2012 une série d'actions pour réduire les déchets et développer les énergies renouvelables, via son plan climat énergie.

Pour la prévention des inondations et la culture du risque :

- ⇒ Financement d'études pour la sécurisation des barrages de Ste Cécile d'Andorge et des Cambous
- ⇒ Etudes de danger sur les trois barrages du Vidourle : La Rouvière, Ceyrac, et Conqueyrac
- ⇒ Extension du réseau des sirènes d'alerte de la zone de protection de Ste Cécile d'Andorge
- ⇒ Démolition et reconstruction de la passerelle du barrage de la Rouvière
- ⇒ Organisation d'une opération de commémoration pour le dixième anniversaire des inondations dramatiques de 2002.
- ⇒ Action en direction des professionnels de l'immobilier (notaire et agence) en lien avec les locataires et les acquéreurs.
- ⇒ Appels à projets dans le domaine de l'éducation au risque inondation à destination des moins de 16 ans pour l'émergence d'initiatives locales et associatives.

3 500 Km de sentiers

56% du Gard en espace naturel sensible

Un parc de 80 déchèteries

500 kg de déchets produit par an et par Gardois

Un Gardois sur 3 vit en zone inondable

60 000 jeunes sensibilisés au risque inondation depuis 2004

Conseil général du Gard. Direction de la Communication. 30044 Nîmes. www.gard.fr

Contacts presse Samya Alaoui ☎ 04 66 76 76 05 📠 04 66 76 52 33 ✉ samya.alaoui@gard.fr
Simine Namdar ☎ 04 66 76 37 56 📠 04 66 76 52 33 ✉ simine.namdar@gard.fr
Elsa Thiébaud ☎ 04 66 76 76 01 📠 04 66 76 52 33 ✉ elsa.thiebault@gard.fr

Orientations

Le Conseil général axe ses actions sur la prise en compte des espaces naturels dans l'urbanisation, la mise en place d'une stratégie foncière partenariale, le développement de services éco-responsables pour le tourisme, d'une éducation à l'environnement et au développement durable. Il développe les synergies entre les collectivités pour assurer une cohérence entre l'échelon régional et départemental. Il conditionne ses aides en fonction des axes départementales définis. Il met en place des labels de qualité pour mettre en exergue les territoires exemplaires.

Missions

Le Conseil général du Gard s'applique à protéger et valoriser les grands sites, les paysages, et les espaces naturels. Il contribue à assurer à la population la ressource en eau potable, en qualité et en quantité. Il développe la conscience du risque et réduit l'impact des éléments naturels par des aménagements structurants et par de la surveillance.

Il facilite également la pratique des activités de pleine nature et de la randonnée. Sur l'ensemble du territoire gardois, il assure l'entretien des sentiers et sites d'activités de pleine nature classés au titre du Plan départemental des espaces, sites et itinéraires (PDESI), en lien avec le comité départemental de la randonnée pédestre. Et depuis 2008, via le label « Gard pleine nature », le Conseil général structure l'offre départementale d'itinéraires et de sites équipés et améliore l'accès aux pratiques sportives de pleine nature.

POMPIERS

DEPENSES TOTALES : 44,13 M€

✚ **Fonctionnement : 41,13 M€**

✚ **Investissement : 3 M€**

Nouveautés :

⇒ Le lancement de la reconstruction de deux casernes : celles Pont Saint-Esprit et des Angles

⇒ La réhabilitation de cinq casernes : celles de Terre de Camargue au Grau du Roi, de Méjannes-Le-Clap, de Sumène, du Vigan et de Fournès.

Missions

Le service départemental d'incendie et secours (SDIS) est chargé de la prévention, de la protection et de la lutte contre les incendies. De même, il concourt, avec d'autres services et professionnels de l'Etat, à la protection des biens et des personnes. Le Conseil général finance à 60 %, depuis la départementalisation, son fonctionnement, la construction et l'entretien des casernes, ainsi que le matériel. Sa contribution du Conseil général a ainsi augmenté de plus de 150% entre 2010.

29 Centres d'incendie et de secours

673 Sapeurs-pompiers professionnels

1 700 Sapeurs-pompiers volontaires

1^{er} département français en termes d'équipement

2^e département français en termes d'investissement

Conseil général du Gard. Direction de la Communication. 30044 Nîmes. www.gard.fr

Contacts presse **Samya Alaoui** ☎ 04 66 76 76 05 📠 04 66 76 52 33 ✉ samya.alaoui@gard.fr
Simine Namdar ☎ 04 66 76 37 56 📠 04 66 76 52 33 ✉ simine.namdar@gard.fr
Elsa Thiébaud ☎ 04 66 76 76 01 📠 04 66 76 52 33 ✉ elsa.thiebault@gard.fr

COMMISSION AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

DEPENSES TOTALES : 27 M€

✚ Fonctionnement : 4,5 M€

✚ Investissement : 22,5 M€

AIDES AUX COLLECTIVITES

Nouveautés :

Pour la gestion de l'eau

- ⇒ Signature du « Pacte d'Istanbul pour l'eau » pour contribuer aux défis d'une gestion durable de la ressource en eau.
- ⇒ Concession départementale du périmètre hydraulique de La Gardonnenque à BRL

Pour le logement

- ⇒ Soutien à un nouveau programme de réhabilitation sur le centre ancien de St-Gilles
- ⇒ Objectif d'aider la création de 700 logements sociaux et de 40 logements adaptés.
- ⇒ Financement de l'amélioration thermique de logements de propriétaires occupants via le programme « Habiter mieux ».
- ⇒ Création de l'agence Sociale Jeunes proposant une nouvelle offre en matière de logements et à destination des jeunes en difficultés.

Pour les infrastructures et les projets communaux

- ⇒ Création d'un label PLU « Gard durable »
- ⇒ Remise à niveau des réseaux internet des 53 collèges publics gardois
- ⇒ Participation à la Fondation Institut Méditerranéen des Métiers de la Longévité, portée par l'Université de Nîmes.
- ⇒ Aides exceptionnelles pour la remise en été des infrastructures de communes rurales suite aux fortes pluies du 2 au 5 novembre 2011.
- ⇒ Nouveau schéma pour la création d'aires d'accueil des gens du voyage

Une politique axée sur les huit défis de Gard 2030

Le Conseil général oriente sa politique et ses aides aux collectivités sur les huit défis de schéma départemental d'aménagement du territoire « Gard 2030 ». Il impulse une dynamique territoriale axée sur la maîtrise et la reconquête du potentiel gardois, une mobilité globale, les logements durables, l'économie entrepreneuriale, l'innovation dans les politiques de solidarité, la gestion durable de l'eau, l'énergie, l'agriculture, l'intégration du risque dans les modes de développement.

Missions

Le Conseil général a la responsabilité de l'aménagement du Gard. Il est au premier rang de cette mission, avant tout autre entité ou assemblée. Le Département œuvre pour tous les Gardois en soutenant les 353 communes, les 32 communautés de communes, les pays et les 3 agglomérations du territoire gardois dans de nombreux domaines concernant les équipements classiques mais aussi plus structurants comme le logement social, les réseaux d'eau potable et d'assainissement, la dissimulation, le haut débit, les réseaux téléphoniques et électriques, l'élimination des déchets ménagers, la maîtrise de l'énergie, la filière bois énergie, et la mise en œuvre de programmes européens. Et depuis 2008, il mène une politique volontariste de gestion durable de la ressource en eau.

Contexte et enjeux

Croissance démographique

+ de 7 000 nouveaux habitants par an

D'ici 2030 : une forte augmentation

> Des plus de 80 ans : + 30 000

> Des moins de 20 ans : + 29 000 dont 5 000 entre 15 et 19 ans, soit l'équivalent de 8 collèges

Logement

Sur 14 000 demandes annuelles, 1/4 émane de personnes considérées comme « sans logement » au sens de la loi DALO

15 300 : c'est le nombre estimé de logements indignes dans le Gard

Conseil général du Gard. Direction de la Communication. 30044 Nîmes. www.gard.fr

Contacts presse Samya Alaoui ☎ 04 66 76 76 05 📠 04 66 76 52 33 ✉ samya.alaoui@gard.fr
Simine Namdar ☎ 04 66 76 37 56 📠 04 66 76 52 33 ✉ simine.namdar@gard.fr
Elsa Thiébaud ☎ 04 66 76 76 01 📠 04 66 76 52 33 ✉ elsa.thiebault@gard.fr

EUROPE ET SOLIDARITE INTERNATIONALE

Solidarité internationale

+ de 250 associations
répertoriées

Nouveautés :

- ⇒ Europe, proposition de deux programmes de coopération: un sur la gouvernance et la valorisation et un autre axé sur les circuits courts, l'innovation et la mise en réseau.
- ⇒ Engagement dans un projet d'actions de solidarité et de coopération avec la Tunisie

Missions

Membre de deux réseaux de collectivités locales européennes, l'Arc latin et Euromontana, le Conseil général du Gard poursuit son engagement dans une politique active de coopération. Il continue également à soutenir les acteurs gardois de la solidarité internationale avec comme double objectif de mieux répondre à leurs attentes et de rendre plus lisible l'action du Département dans ce domaine.

Conseil général du Gard. Direction de la Communication. 30044 Nîmes. www.gard.fr

Contacts presse **Samya Alaoui** ☎ 04 66 76 76 05 📠 04 66 76 52 33 ✉ samya.alaoui@gard.fr
Simine Namdar ☎ 04 66 76 37 56 📠 04 66 76 52 33 ✉ simine.namdar@gard.fr
Elsa Thiébaud ☎ 04 66 76 76 01 📠 04 66 76 52 33 ✉ elsa.thiebault@gard.fr

Contexte et enjeux :

Taux de chômage dans le Gard : 13,5 % au second trimestre 2011

Près de 38 000 demandeurs d'emplois selon Pôle emploi
Dont 5 000 sont des jeunes de 18 à 25 ans

24 entreprises d'insertion et structures intermédiaires

12 marchés publics du Département prévoient la clause d'accès à l'emploi soit :
> 12 300 heures réserves au personnes éloignées de l'emploi
> 80 équivalents temps plein

DEPENSES TOTALES : 162,9 M€

✚ **Fonctionnement : 160,3 M€**

✚ **Investissement : 2,6 M€**

Entreprises, emploi, insertion**Nouveautés :**

- ⇒ Programme d'aide départementale à l'immobilier industriel
- ⇒ La mise en place d'un fonds départemental incitatif pour le développement des circuits courts et filières courtes.
- ⇒ La création de l'agence départementale de promotion et de prospection économiques pour favoriser l'attractivité économique du Gard
- ⇒ Une aide à la création et à l'aménagement de zones d'activité durables adaptées aux bassins d'emplois et à des filières économiques identifiées.
- ⇒ La création d'un service départemental dédié au travail saisonnier
- ⇒ La création d'un fonds d'aide départemental pour l'emploi
- ⇒ Investissements dans la construction du centre d'hébergement des apprentis du CFA de Méjannes-Les-Alès.

Quatre priorités en 2012

Pour son budget 2012, il articule ses actions selon quatre priorités : le maintien d'une activité économique agricole durable, l'essor du tourisme, l'implantation et le développement des entreprises, le soutien à la création d'emplois.

Missions

Même si ce n'est pas une compétence obligatoire, l'action économique fait partie des priorités que s'est fixé le Conseil général du Gard. Il met en place des outils d'intervention pour aider les acteurs économiques à créer, développer, offrir des services, financer, innover, promouvoir leurs productions. Ainsi il poursuit ses actions en faveur de l'économie sociale et solidaire, la modernisation du tissu économique, l'implantation et le développement des entreprises. Et il continue à mettre l'ensemble de ses politiques au service de l'emploi durable et de l'insertion professionnelle, et tout particulièrement pour les publics RSA

AGRICULTURE**Nouveautés**

- ⇒ Mise en œuvre de la rénovation du site du Mas d'Asport, vitrine d'une agriculture durable du Gard, avec le choix de l'architecte au 1^{er} semestre 2012.

Missions

Le Département du Gard poursuit une politique favorisant l'émergence d'une agriculture durable, via la démarche « Militant du Goût », la promotion des produits locaux, leur commercialisation en circuits courts, et le plan d'actions Bio. Il accompagne la pêche artisanale gardoise et les entreprises agricoles, notamment viticoles et de fruits et légumes, la mise en œuvre de projets stratégiques d'entreprises axés sur la conquête de part de marché, la valorisation des produits, les démarches de qualité, et le développement de l'agriculture biologique. Avec le laboratoire départemental d'analyses, il contribue aussi à la protection du consommateur, la sécurité alimentaire, la surveillance sanitaire des cheptels et celle de l'environnement.

Contexte et enjeux

Consommation foncière Plus de 1 000 ha/an urbanisé au détriment des terres agricoles :
- 1500 ha / an

La bio dans le Gard

- 641 exploitations (chiffres 2010)
- 2^{ème} département en surface bio avec plus de 15 000 ha
- Plus de 150 entreprises de transformation, commerciales et artisanales bio

Conseil général du Gard. Direction de la Communication. 30044 Nîmes. www.gard.fr

Contacts presse Samya Alaoui ☎ 04 66 76 76 05 📠 04 66 76 52 33 ✉ samya.alaoui@gard.fr
Simine Namdar ☎ 04 66 76 37 56 📠 04 66 76 52 33 ✉ simine.namdar@gard.fr
Elsa Thiébaud ☎ 04 66 76 76 01 📠 04 66 76 52 33 ✉ elsa.thiebault@gard.fr

TOURISME

3.8 M € consacrés par le
Département à la
promotion du tourisme

230 € de chiffre
d'affaires pour 1 €
public investi

16 000 emplois directs et
induits

Pour le tourisme, le Conseil général axera en 2012 ses interventions pour l'amélioration des hébergements touristiques avec la développement d'un complexe hôtelier autour du Pont du Gard, de la signalétique touristique, le développement du tourisme vert

Conseil général du Gard. Direction de la Communication. 30044 Nîmes. www.gard.fr

Contacts presse Samya Alaoui ☎ 04 66 76 76 05 📠 04 66 76 52 33 ✉ samya.alaoui@gard.fr
Simine Namdar ☎ 04 66 76 37 56 📠 04 66 76 52 33 ✉ simine.namdar@gard.fr
Elsa Thiébaud ☎ 04 66 76 76 01 📠 04 66 76 52 33 ✉ elsa.thiebault@gard.fr

Annexe : plan d'actions 2012-2014

Voici le rapport complet présenté en séance publique le 16 décembre 2011

Pour les jeunes Gardois :

Les jeunes, tout comme nos aînés, sont les plus touchés par la crise. Une société qui oublie sa jeunesse et la laisse en désespérance insulte son avenir. Le Conseil général renforcera donc son action de soutien à la jeunesse gardoise pour son insertion citoyenne, professionnelle, sociale et culturelle, et tendra un pont entre les générations. Cette politique par essence transversale impacte l'ensemble des compétences du Conseil général.

Insertion sociale et professionnelle

Il faut mieux accompagner et informer les jeunes pour faciliter leur insertion. En renforçant notamment les partenariats avec les structures d'accueil et d'orientation de la jeunesse en tenant compte du maillage territorial. Pour l'ensemble des actions 2012 – 2014, une adaptation progressive des modalités d'intervention du Conseil général est prévue à partir des financements actuels - Fonds d'aide aux jeunes - Soutien aux interventions des Missions Locales Jeunes (en particulier au titre du marché accompagnement RSA) - Aide aux jeunes majeurs, etc. – avec un surcoût nul. Sont prévus une réorientation et une adaptation des modalités d'intervention afin de démultiplier le nombre de jeunes en difficulté aidés et soutenus dans la perspective d'une autonomie financière et d'une insertion sociale et professionnelle.

- Renforcer leur solvabilité par l'adaptation des dispositifs d'aides financières
- Faciliter l'accès à la formation par l'élargissement des critères d'accès aux marchés de formation du Conseil général en complément des politiques régionales
- Promouvoir l'apprentissage et la mise en situation en entreprise pour les jeunes en établissements spécialisés
- Soutenir l'accès et le maintien dans un logement ou un hébergement adapté
- **Création d'un Espace Habitat Jeunes** à Nîmes, pour coordonner les associations investies d'une mission logement et accompagner bailleurs et locataires. C'est un lieu d'accueil et d'informations pour le logement ou l'hébergement des jeunes gardois, animé par différents partenaires intervenant dans ce domaine (MLJ, l'Association pour le Logement dans le Gard, résidence Montjardin...). Opération possible grâce au rapprochement de trois Foyers de jeunes travailleurs de Nîmes et à la création d'une **Agence Immobilière à vocation sociale**. Cette dernière aura pour vocation de gérer des logements confiés par leurs propriétaires, afin d'y loger des jeunes dans le cadre d'un accompagnement social approprié. Mise en œuvre : 1^{er} semestre 2012. Participation financière du CG 15 000 € en 2012
- **Création d'une Bourse départementale aux stages** pour permettre aux jeunes, et particulièrement les plus exclus de trouver un stage correspondant à la formation engagée. Elle sera doublée par la création d'une **Bourse d'emplois** pour tous. Leur mise en œuvre s'appuiera sur le Réseau des métiers des Pays gardois et la création d'un site internet. Mise en œuvre en sept. 2012. (Budget 2012 = 50 000 €)
- **Mise en place du dispositif «Un jeune, un parcours, un emploi»**: Pour aider les jeunes Gardois de moins de 26 ans en recherche d'un premier emploi, le Conseil général attribuera une aide de 8 000 € par emploi créé à toute entreprise de moins de 50 salariés employant un jeune. Cette subvention à l'employeur représentera 100 % du salaire net mensuel pendant 6 mois. Il s'agit d'un dispositif expérimental pour cette première année. Mise en œuvre début 2012. (Budget 2012 = 400 000 €)
- **Élargissement de la règle d'accès de la carte Edgard Tremplin** pour les jeunes de moins de 26 ans à la recherche d'emploi et inscrits dans un parcours de retour à l'emploi.

- [Soutien à l'université de Nîmes \(UNÎMES\) pour la filière « prévention du risque »](#) et notamment le risque nucléaire.
- Faire du Conseil général un lieu d'apprentissage et d'insertion par l'emploi en favorisant l'accès à l'emploi aux jeunes et aux personnes éloignées de l'emploi :
 - en faisant de l'emploi temporaire (contractuel) un levier des parcours vers l'emploi durable (Titulaire),
 - en développant l'apprentissage, en diversifiant les métiers et les niveaux de diplôme dans le cadre de partenariats avec les CFA, les missions locales
 - en ouvrant nos recrutements de contractuels aux jeunes en difficulté d'insertion et aux bénéficiaires du RSA avec l'idée de leur permettre une insertion professionnelle leur ouvrant les portes d'autres emplois hors de la collectivité ou en son sein en les accompagnant par la formation aux concours de la FPT.
- Promotion de l'apprentissage et de la mise en situation en entreprise pour les jeunes en établissements spécialisés.
- Mise en place au sein de la MDPH d'une équipe pluridisciplinaire d'évaluation dédiée aux 18/25 ans

Education, culture, sports et loisirs

- [Artistes aux collèges](#) : développement des ateliers et résidences artistiques dans les collèges, notamment à Nîmes, Aigues Mortes et Pont St-Esprit cette année sur le thème de l'audiovisuel.
- Poursuite du plan d'équipement informatique et du programme de connexion très haut débit des collèges, afin que tous les établissements bénéficient de l'environnement numérique de travail d'ici 2014
- Installation d'une cuisine autonome dans chaque collège public gardois.
- Maintien de la gratuité des transports scolaires sur le réseau EDGARD
- Accompagnement des familles en difficulté dans la scolarité de leurs enfants.
- Elaboration d'un [projet départemental autour des musiques actuelles](#) et [participation du Conseil général au fonctionnement de Paloma](#), nouvelle scène des musiques actuelles (SMAC) de Nîmes (ouverture en juin 2012)
- Développement de l'offre d'activités éducatives en élargissant à l'ensemble du Département les actions proposées au Musée d'Art Sacré
- Développement du service éducatif de la Direction des Archives départementale, afin de proposer des activités autour de la mémoire : accueil des classes, parcours spécifiques pour le public jeune.
- Renforcement des actions de la DLL en direction des jeunes, notamment dans le cadre de son action au sein du foyer départemental
- Construction de halles de sports à proximité des collèges
- Plan départemental des Sports de pleine nature
- Soutien prioritaire aux associations sportives qui développent une politique volontariste en faveur de la formation des jeunes
- [Etude de faisabilité pour diminuer les frais de déplacement des équipes de jeunes sportifs par un partenariat avec le réseau EDGARD](#)

- Mise en place d'offres EDGARD de dessertes ponctuelles des grandes manifestations culturelles ou de loisirs (férias, festivals...).
- Promotion de la carte « Edgard jeunes »
- Organisation de concours ou manifestations à destination des jeunes, tels que Gardmotion.
- Etude de faisabilité pour la mise en place d'un **Pass' jeune départemental** (accès à la culture, sports, loisirs et mobilité)

Santé et Environnement

- Maillage territorial des centres de planification et d'éducation familiale
- Programme « manger Bio et équilibré dans les collèges » (via le CIVAM)
- Interventions professionnelles au sein de La Maison des adolescents.
- Elargissement des actions de sensibilisation à l'environnement (Espace Gard découverte de Méjannes, Scamandre...), et à la prévention des risques naturels (feux et inondation).
- Développement de l'accueil des publics jeunes handicapés et défavorisés dans les ENS.

Une lisibilité à améliorer

Les actions portées par le Conseil général vers un public jeune sont nombreuses mais manquent de visibilité. Les outils Internet et les réseaux sociaux seront mobilisés pour répondre à cet objectif de lisibilité et de dialogue avec l'institution.

- Création d'une page Facebook « Legard30 », d'un compte Twitter @LE_GARD et d'un compte Dailymotion pour relayer les dispositifs à destination des jeunes Gardois et pour ouvrir le dialogue

Le développement économique et l'emploi

En se portant sur le front économique, le Conseil général est au cœur de son programme solidaire : sans entreprise, pas d'emplois, et sans emplois, pas de justice sociale.

Il s'agit d'abord de soutenir le développement économique gardois, notamment industriel, agricole et touristique en accompagnant les entreprises, grandes et petites, en appuyant la recherche, l'innovation et les pôles de compétitivité, en participant à l'aménagement économique des territoires et en renforçant leur attractivité. Il faut également optimiser et innover en matière d'accompagnement dans l'emploi et d'insertion. L'objectif est de mettre en réseau les intelligences afin de lutter contre la crise et promouvoir des emplois durables, de qualité et à forte valeur ajoutée économique et sociale.

Développement économique

- **Création en 2012 d'une agence départementale de promotion et de prospection économiques, et lancement de campagnes de promotion et de prospection** pour favoriser l'attractivité du Gard et favoriser l'implantation d'entreprises : Structure associative avec les chambres consulaires et les agglomérations en cours d'élaboration avec une mise en œuvre prévue au 1^{er} trimestre 2012. Budget 2012 = 500 000 €,
- **Création d'un réseau départemental dédié au travail saisonnier** : pour améliorer l'accès aux offres d'emplois saisonnières, collecter les offres d'emploi des professionnels, créer un lieu ressources pour les publics (entreprises, demandeurs d'emplois), favoriser les groupements d'employeurs, initier un forum départemental, et in fine faciliter le passage de ces emplois saisonniers à des emplois permanents : mise en œuvre T3 / T4 2012. Budget 2012 = 100 000€

- **Suivi et études de grands projets innovants pour le Gard** comme l'éco parc du Bois de Miteau, un centre de soins et de thalassothérapie à Aigues Mortes ou la mise en réseau des ports de plaisance du Gard.
- **Coordination de l'opération « Ports en réseaux »**: Mise en réseau de huit ports gardois, sur un bassin de navigation allant de Beaucaire au Grau du Roi, pour développer la capacité d'accueil des ports (400 places et 900 places via un port nouveau à Fourques), diversifier l'offre en terme de navigabilité, favoriser le développement économique (160 emplois induits estimés) et touristique de ces territoires. Ce projet, retenu au niveau national, est mené en partenariat avec la Région, le Syndicat Mixte du Scot, 8 communes gardoises, 2 pays et 4 E.P.Cl. Premières études lancées en 2012 pour une réalisation prévisionnelle 2017-18 (Budget CG = 300 000 € sur 3 ans)
- **Consolider notre soutien à l'agriculture raisonnée et Bio et faire du Gard le 1^{er} département bio**: conseil technique et ingénierie, soutien à l'installation des agriculteurs, à l'élaboration de circuits de commercialisation, circuits courts, achats centralisés pour la restauration collective, sensibilisation, rénovation du Mas d'Asport, démarche qualité « Militant du Goût », agritourisme etc.
- **Renforcer le Pont du Gard, comme moteur économique pour le Gard** : développement avec les partenaires de différentes gammes d'hébergement et de services autour de ce site pour y renforcer le tourisme d'affaires.
- **Mise en place d'une signalisation touristique** départementale pour un accueil de qualité des touristes: signalisation des grands sites, entrées du département, espaces touristiques, dans le respect de l'environnement. Mise en œuvre début 2012
- Participation aux grands travaux structurants du territoire : contribution au financement du contournement ferroviaire à grande vitesse Nîmes-Montpellier (CNM), soutien au fonctionnement de l'aérodrome de Nîmes...
- Structuration du soutien au secteur médico-social : financement de l'investissement des secteurs de la petite enfance, en particulier des places dans les structures d'accueil de la petite enfance (crèches, assistantes maternelles), et dans les structures d'accueil des personnes handicapées et personnes âgées (800 places cf. qualité de vie). Confortement du tissu associatif (hors établissements)
- Amélioration des dessertes des zones économique et bassins d'emploi par les transports en commun, dans le Gard Rhodanien notamment (Edgard)

Accompagnement vers l'emploi

- **Un plan départemental pour l'accès à l'emploi et l'accompagnement dans l'emploi des personnes handicapées** : accompagnement dans la recherche d'emploi et sensibilisation des entreprises via des accompagnements spécifiques, des forums et rencontres. (Regards croisés...) Développement de formules innovantes pour l'emploi des personnes en situation de handicap : soutien à l'intérim spécialisé, promotion de l'apprentissage pour les jeunes en établissements spécialisés. – Côté Conseil Général, atteindre 6% d'emplois réservés en effectifs ETP d'ici 2014.
- **Mise en place du dispositif «Un jeune, un parcours, un emploi»**: Pour aider les jeunes Gardois de moins de 26 ans en recherche d'un premier emploi, le Conseil général attribuera une aide de 8 000 € par emploi créé à toute entreprise de moins de 50 salariés employant un jeune. Cette subvention à l'employeur représentera 100 % du salaire net mensuel pendant 6 mois. Il s'agit d'un dispositif expérimental pour cette première année. Mise en œuvre début 2012. (Budget 2012 = 400 000 €)
- Réorientation des aides financières départementales à l'insertion afin de soutenir le pouvoir d'achat et d'accompagner dans le temps les parcours d'insertion professionnelle
- Soutenir l'articulation et le rapprochement des acteurs de l'IAE du monde économique

- [Renforcement du soutien aux bénéficiaires du RSA en reprise d'activité](#)
- [Stabilisation de la situation des créateurs d'entreprise bénéficiaires du RSA](#) (maintien de l'allocation durant 12 mois)
- [Renforcement des aides à la mobilité avec un forfait Edgard Tremplin](#) (carte trimestrielle gratuite) [ouvert plus largement aux publics en difficulté](#) (jeunes de moins de 26 ans, bénéficiaires du RSA ou demandeur d'emplois aux revenus modestes et en parcours d'accompagnement). Le plafond minimum de revenus sera relevé dès 2012
- Renforcement des « points emplois » en appui sur le RMPG
- Renforcement et facilitation de l'accès à la formation pour tous les publics en cohérence avec les programmes régionaux (sous conditions de revenus et non de statut)
- Prévention des situations de rupture sociale afin d'éviter le risque de précarisation et d'exclusion : Développement des aides en faveur des personnes vulnérables et mise en œuvre d'actions collectives

Aménagement du territoire et habitat

L'enjeu est ici de maîtriser un développement équilibré et solidaire du territoire. Ne pas opposer villes et campagnes, urbain et rural. Les réconcilier. Partager l'espace en maîtrisant le foncier. A partir du diagnostic et des défis posés par le schéma « Gard 2030 », le Conseil général s'engage dans un aménagement durable de son territoire à travers l'ensemble de ses compétences, en mobilisant son ingénierie, et en accompagnant les initiatives et les projets de la société civile et des partenaires institutionnels. Un territoire solidaire c'est aussi développer de l'habitat adapté et du logement social de qualité avec une double mission : répondre aux besoins de plus en plus importants et de plus en plus spécifiques et assurer un équilibre entre les différents territoires. Enfin, un territoire partagé est un territoire de mobilité. Le Conseil général joue plusieurs rôles en matière de déplacements. Responsable des routes départementales, il en assure l'entretien et la modernisation ; il développe les transports en commun et les transports scolaires, à travers le réseau Edgard; il favorise le développement de modes de transports alternatifs, comme le vélo.

Un aménagement durable du territoire

- [Réhabilitation des collèges Diderot et Condorcet](#) : le Conseil général lance, avec ses partenaires institutionnels, un projet pilote de concertation avec les habitants et les acteurs des quartiers Pissevin et Valdegour à Nîmes à l'occasion d'un projet de réfection des locaux et de reconfiguration des bâtiments scolaires. Dans le cadre d'une politique de la ville qui se veut réaliste et efficace, l'ambition du Conseil général est non seulement d'améliorer les conditions d'enseignement dans ces collèges, mais plus largement la qualité de vie et l'attractivité de ces quartiers par l'implantation d'équipements et de services publics supplémentaires. [Concertation en 2012 et rénovation 2013-2016](#)
- Soutien à l'opération de [réhabilitation du centre ancien de St Gilles](#)
- [Accompagnement renforcé des démarches de P.L.U. durables pour les communes et création d'un label « P.L.U Gard durable »](#)
- [Préservation des espaces naturels et agricoles péri-urbains](#) : pour faire face à la pression démographique et immobilière, le Département accompagnera les communes qui le souhaitent dans la réalisation d'un diagnostic agricole pour élaborer leur PLU. Il réalisera un diagnostic foncier pour préserver les espaces agricoles et naturels périurbains, en partenariat avec la Safer et la Chambre d'agriculture. [Mise en œuvre en 2012.](#)
- [Coordination de l'opération « Ports en réseaux »](#) : Mise en réseau de huit ports gardois, sur un bassin de navigation allant de Beaucaire au Grau du Roi, pour développer la capacité d'accueil des ports (400 places et 900 places via un port nouveau à Fourques), diversifier l'offre en terme de navigabilité, favoriser le développement économique (160 emplois induits estimés) et touristique de ces territoires. Ce projet, retenu

au niveau national, est mené en partenariat avec la Région, le Syndicat Mixte du Scot, 8 communes gardoises, 2 pays et 4 E.P.Cl. Premières études lancées en 2012 pour une réalisation prévisionnelle 2017-18. (Budget CG = 300 000 € sur 3 ans)

- [Participation à la réalisation du schéma d'aménagement numérique très haut débit \(SDANT\)](#)
- [Ouverture de 4 maisons de santé pluri professionnelles en milieu rural](#) pour répondre au risque de désertification médicale et à la perte d'attractivité des territoires: 4 projets sont soutenus à Bessèges, Saint Jean du Gard, Le Vigan et Sauve, par le Conseil général en matière d'ingénierie et en partenariat financier avec l'ARS, la Région, les communes et intercommunalités. Ouverture de la MPS de Sauve : 1^{er} trimestre 2012. (cf. chapitre Qualité de vie)

Un logement décent pour tous

- Soutien à la production et à la réhabilitation du parc existant et évolution vers une politique de logement adapté à des populations spécifiques : personnes âgées, personnes handicapées, famille en précarité, jeunes, étudiants.
- [Redéfinition des aides à l'investissement pour un accompagnement incitatif à la réalisation de projets d'habitat innovant](#) avec les bailleurs sociaux, afin d'offrir aux gardois de meilleures conditions de vie, mais aussi favoriser l'efficacité énergétique et les constructions durables.
- [Lancement d'un appel à projet pour la création d'habitats adaptés regroupés pour les personnes dépendantes](#) (en perte d'autonomie ou handicapées): appel à projet auprès des bailleurs sociaux et aides bonifiées pour des opérations de logement social adapté. (aide classique = 5 à 7000 € + bonification de 500 €). L'ensemble des structures relevant de cet objectif serait regroupé au sein d'un label permettant de garantir la qualité des prestations offertes et de proposer une animation et une communication communes. Lancement : 2^{ème} trimestre 2012 pour 30 logements. Budget 2012 = 15 000 €
- [Création de logements sociaux sur Nîmes](#) : le Département affectera le produit de la vente de l'immeuble des anciennes Archives, rue des Chassaintes à Nîmes à une ou plusieurs opérations de réalisation de logements sociaux durables. Produit de la vente estimé à au moins 1,5 M €. Après les phases d'autorisation et d'études en 2012, les travaux pourraient débuter en 2013.
- [Elaboration d'un programme de résorption de l'habitat indigne](#) qui touche les publics les plus fragiles.
- [Création d'un Espace Habitat Jeunes](#) à Nîmes (cf. Chapitre les Jeunes gardois)

Pour mieux se déplacer

- [Mise en place de la billettique unique](#) : Lancement d'un titre unique de transports en partenariat avec les 4 Autorités Organisatrices de Transports (Nîmes métropole, SMTBA et Région). Les usagers pourront se déplacer sur plusieurs réseaux de transports (Edgard, Tango, TER, Ntecc) tout en bénéficiant d'une tarification attractive, de diverses possibilités d'achat, d'un rechargement à distance Le système sera expérimenté sur une ligne à la rentrée 2012 et développée sur l'ensemble du réseau Edgard en septembre 2013. (Budget CG = 5,2 millions €)
- [Mise en accessibilité et sécurisation des points d'arrêts](#) : aménagement de 100 points d'arrêt pour les rendre accessibles aux personnes handicapées et à mobilité réduite (1,5 million € sur 3 ans), et sécurisation de tous les points d'arrêts scolaires (1,5 million € sur 3 ans)
- [Forfait Edgard Tremplin](#) (carte trimestrielle gratuite) ouvert plus largement aux publics en difficulté (jeunes de moins de 26 ans, bénéficiaires du RSA ou demandeur d'emplois aux revenus modestes et en parcours d'accompagnement). Le plafond minimum de revenus sera ainsi relevé dès 2012

- [Doublement du linéaire des voies vertes](#) (pistes pour cyclistes, randonneurs...) pour atteindre 85 kms de réseau (12 M€ sur 3 ans) (cf. Chapitre environnement)
- Amélioration des dessertes des zones économique et d'emploi par les transports en commun Edgard, dans le Gard Rhodanien notamment (cf. Chapitre économie et emploi)
- Mise en place d'un service internet de mobilité et déplacements, avec une plate forme de covoiturage notamment. Fin 2012
- Actualisation du schéma routier départemental
- Modernisation du service d'information en ligne sur les conditions de circulation « Inforoute.gard.fr », avec application mobile début 2012
- Engagement du Département sur l'ensemble des projets de développement du transport ferroviaire et en particulier de l'étoile ferroviaire de Nîmes, au profit d'une plus grande place laissée aux trains régionaux, aux liaisons régionales cadencées (Nîmes-Montpellier, Nîmes-Alès, Nîmes-Le Grau du Roi, Nîmes-Avignon), à la réouverture de la ligne rive droite du Rhône, au maintien de la ligne Alès-Bessèges.

Environnement et qualité de vie

Le Gard bénéficie d'un cadre de vie exceptionnel. Nous devons le protéger, le valoriser et le mettre à la disposition des Gardois comme des touristes ou des entrepreneurs. Un cadre naturel de qualité est un élément de dynamisme et d'attractivité du territoire. Dans le même temps notre territoire est sujet à des risques importants d'inondations, d'incendie, de raréfaction de la ressource en eau, mais aussi des risques industriels, autant de risques qu'il nous appartient de prévenir et de maîtriser.

La qualité de vie est un droit pour tous qui passe aussi par un meilleur environnement de vie, particulièrement pour les plus fragiles d'entre nous : accès aux soins, à la culture et aux sports, services publics sociaux de proximité, mobilité etc. Le Conseil général en a fait une de ses priorités pour ce mandat.

(Sur l'aspect mobilité, se reporter au chapitre Aménagement du territoire).

Protection de l'environnement, des personnes et des biens

- [Doublement du linéaire des voies vertes](#) (pistes pour cyclistes, randonneurs...) pour atteindre 80 kms de réseau d'ici 3 ans
- [Elaboration du nouveau plan départemental de prévention et de gestion des déchets](#) (2011-2013) et lancement en 2012 d'une étude sur le parc des déchetteries
- Prévention du risque inondation : [cofinancement de la réfection des digues du Rhône, et développement des actions de sensibilisation aux risques à l'occasion du 10^{ème} anniversaire des inondations de 2002](#)
- [Adoption d'un « plan climat départemental »](#) en juin 2012 pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et prévenir les effets du réchauffement climatique.
- Développement des énergies renouvelables, avec par exemple l'équipement des bâtiments du Conseil général en panneaux photovoltaïques
- Priorité à la protection des biens et des personnes avec le maintien d'un important financement en faveur du SDIS

- Evolution de la politique de préservation de la ressource en eau pour assurer à chacun un accès à une eau de qualité dans le respect des équilibres naturels et de l'ensemble des usages.
- Développement des sites et des activités sportives de pleine nature et extension du label « Gard pleine nature »
- Réduction de l'impact environnemental de nos pratiques routières : Mise en œuvre la charte « routes durables », expérimentation « 0 pesticides », gestion raisonnée des dépendances vertes, réflexion sur la gestion et l'utilisation du sel de déneigement routier, facteur potentiel de pollution.

Accès à la santé

- [Ouverture de 4 maisons de santé pluri professionnelles en milieu rural](#) pour répondre au risque de désertification médicale et à la perte d'attractivité des territoires: 4 projets sont soutenus à Bessèges, Saint Jean du Gard, Le Vigan et Sauve, par le Conseil général en matière d'ingénierie et en partenariat financier avec l'ARS, la Région, les communes et intercommunalités. Ouverture de la MPS de Sauve : 1^{er} trimestre 2012
- [Installation des 4 MAIA](#) (Maison pour l'autonomie et l'intégration des personnes atteintes d'Alzheimer), réseau de proximité d'acteurs et de services financé par le Conseil général et l'ARS pour assurer un accompagnement unique pour les personnes malades et leurs proches. Ouverture de la 1^{ere} MAIA à Bagnols-sur-Cèze début 2012. Les 3 autres sont prévues dans les secteurs de Nîmes, Vauvert et Alès. Budget 2012 = 100 000 €
- [Ouverture de près de 800 places d'accueil pour les personnes dépendantes](#) : 271 lits et places pour personnes handicapées 2012-2014 (48,2M€) et 500 lits et places pour personnes âgées 2012-2014 (38,2 M€)

Accès à la culture et aux sports

- [Ouverture des nouvelles archives départementales](#) à Nîmes à l'automne 2012
- [Création d'un portail numérique culturel](#) en 2012, regroupant les animations et activités de la lecture publique, des musées gardois, et des archives départementales.
- organisation de manifestations culturelles, en lien avec les acteurs du territoire, destinées à faire découvrir les richesses culturelles et artistiques du département (Festival Gard en scène, exposition sur les Trésors du Gard...)
- Développement d'une politique à destination des plasticiens gardois par l'organisation d'expositions (Pont du Gard, Archives, Musée d'Art Sacré, Château d'Assas):
- Actualisation du plan départemental de la lecture publique en l'adaptant aux réalités du territoire, aux pratiques nouvelles, aux modifications institutionnelles
- [Maintien d'une politique exemplaire dans le domaine handisport](#)

Accès aux services sociaux

- Mise en place d'un accueil personnalisé de proximité
- Redéfinition de la fonction d'accompagnateur du projet de vie afin d'inscrire les prises en charge dans la continuité des parcours individuels
- Expérimentation de la fonction de médiateur
- Soutien des aidants par la mise en œuvre d'actions d'information, de formation et d'accompagnement

- Promotion d'une offre de prise en charge alternative et décloisonnée: habitat regroupé, gardes itinérantes de nuit, accueil itinérant de jour...
- Mise en place d'une plateforme d'information et d'accompagnement des demandes d'accès à un logement adapté (cf. complément Chapitre Habitat)
- Développement d'outils facilitant les démarches d'accès aux établissements: dossier unique d'admission en EHPAD, outils de suivi des places en établissements pour enfants et adultes handicapés...